

CDEN du 17 février 2012

- Déclaration FSU, Bruno JOULIA
- Déclaration SE-UNSA, Sanudo

Le compte rendu du dernier CDEN en date du 12 octobre 2011 : le P.V. est approuvé

Changement de statut de l'IA en Directeur Académique des Services de l'Education Nationale(DASEN).

Le Comité Départemental de l'Education Nationale est une instance consultative qui réunit 30 membres représentant les personnels, les parents d'élèves, les élus (Conseil Général + maires), les associations complémentaires et les DDEN (pour avis consultatif sans mandat de vote). Le service scolaire public 1^{er} degré et 2nd degré (collèges uniquement) y est présenté sous la présidence du Préfet. Le directeur des services académiques (nouvelle appellation de l'IA) présente le projet de carte scolaire pour la rentrée 2012. Cette instance, si elle n'est pas délibérative, permet aux membres siégeant d'exprimer leur avis et de questionner l'administration sur ses choix. La carte scolaire est entérinée à la suite de la réunion.

Pour l'heure rien n'a été présenté de nouveau depuis le Conseil Technique Spécial Départemental (ancien CTPD). Les suppressions annoncées sont maintenues, et aucune information précise n'a été donnée sur les modifications techniques engendrée par la création des postes « Ecole Numérique », Psychologue Départemental ASH ou sur l'enseignement des langues suite à la disparition des intervenant et assistants langues. Il faudra attendre la circulaire mouvement pour avoir les fiches de postes, et éventuellement les modalités d'appel à candidatures sur ces postes qui seront à coup sûr profilés. Aucune réponse n'est apportée à la problématique des effectifs, très importants dans beaucoup d'écoles. Feu l'IA reste sur sa position de maintenir le nombre de classes en l'état, et de ne pas procéder à des ouvertures / fermetures. Les ombres des députés Marleix et Descoeur flotteraient-elle au-dessus des salons feutrés de la république ?....

Vous trouverez ci-après le détail des débats.

1er degré

Préparation de la rentrée dans le 1^{er} degré déclaration du DASEN :

Le DASEN pour donner une réponse aux directives présidentielles émises en Lozère en juin dernier s'est engagé à ne pas faire de fermetures d'écoles sur le Cantal et a mis en place une concertation avec tous les acteurs locaux.

Les consignes du Président de la République portaient sur le maintien du nombre de classe pour les écoles rurales (en particulier en zone de montagne) à effectif constant. Suite à la mobilisation des élus en zone de montagne qui ont fait valoir leurs spécificités et particularités territoriales, une circulaire «zone de montagne » est parue et elle demande une approche différenciée de ces dossiers en tenant compte de la géographie particulière de ces écoles. Le Cantal est entièrement classé en zone de montagne.

Les effectifs restent stables donc pas il n'y a pas de raison de fermetures d'école ni de classe, le DASEN avance le chiffre de 18,12 de moyenne par classe dans le Cantal, les augmentations dans certains cas particuliers (dues aux migrations) ne sont que faibles et restent en dessous de la moyenne nationale.

Le P/E reste supérieur à la moyenne nationale et même régionale malgré la diminution du nombre de postes(pour 100 élèves sur le plan national il est de 7, dans le Cantal il est de 5,70).

A la rentrée 2011/2012 étaient prévus 10393 élèves et pour 2012/2013: 10385, le Dasen évoque la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, elle est de 14%, alors qu'à partir de 3 ans pour le Cantal elle est de 85%, s'il y a peu de scolarisation des – de 3 ans ce n'est pas dû à l'impossibilité de les accueillir mais à un choix des familles (c'est le Dasen qui le dit).

Cette année pour l'académie de Clermont : -95 postes dont 11 pour le Cantal (contre -15 pour 2011/2012):la diminution est jugée modeste par rapport aux efforts demandés aux autres départements de l'académie d'Auvergne.

Le Dasen demande une réflexion à l'échelle des communautés de commune : la restructuration des écoles et du réseau n'a pas d'incidence sur les résultats des élèves (cf les résultats aux évaluations nationales) donc **il ne propose pas d'ouverture de classes.**

Dans la classe

- Ferrière Saint Mary : fermeture de l'école
- Riom es Montagne et Parlan : montée des effectifs pour la rentrée 2011, ce n'étaient que des mesures provisoires d'ajustement qui sont retirées pour la rentrée 2012.
- St Jacques/Thiézac : Sur le projet de relier les écoles mis en place il y a 2 ans et qui avait abouti à un PRI, suppression d'1/2 .
- Enfants du voyage de St Flour : Le Dasen constate l'échec de la scolarisation de ces enfants, ce qui entraîne la fermeture de la classe. Pour aider l'intégration dans les classes il y avait eu la création d'un poste et comme la scolarisation dans les écoles classiques fonctionne, on supprime ce moyen .

Postes Hors la classe

Dotation globale de 749 postes d'enseignants dans le Cantal toutes catégories confondues, dont 25% hors la classe : Rased, remplaçants, pemf, spécifique... et 64 postes pour l'ASH.

Pour les RASED : suite au bilan de 2009 et la mise en place de l'aide personnalisée, le Dasen annonce une situation particulière pour le nord Cantal dû à sa spécificité géographique les équipes RASED (incomplètes) n'auront pas de suppression, sauf le poste gelé de psychologue scolaire Riom.

Pour le bassin d'Aurillac: il reste 6 RASED, et suite à une réunion préparatoire avec les IEN le Dasen décide de la fermeture d'1 RASED et de la suppression de 7 postes avec réouverture de 2 avec une réorganisation à mettre en place et 1 poste de psychologue sera fermé sur Tivoli et ré-ouvert avec une mission départementale ASH pour accompagner l'ensemble des missions ASH (dans le domaine du handicap ou de l'adaptation).

Les remplaçants sont au nombre de 58 postes, avec un très bon déroulement : 99%¹ des journées sont pourvues(chiffres IA).Donc le taux d'efficience² de 72% est jugé très bon.

Postes spécifiques : les animateurs TICE, l'outil informatique est très important pour les élèves suite aux efforts des communes et de la mise en place des Ecoles Numériques Rurales. Le bilan des ENR est satisfaisant(toutes les demandes des différentes écoles ou communes n'ont pu être satisfaites, mais le bilan est bon pour le Dasen). Bravo aux animateurs TICE et EMALA, ces agents du numériques, qui assurent une liaison entre l'Education Nationale et le CRDP et évitent ainsi un isolement pédagogique et documentaire. La réorganisation du CRDP pour mettre en œuvre les ENT et l'excellente qualité des services rendus et apportés par ces collègues aboutit à la suppression de 4 postes avec une mission partagée entre le CDDP et Education Nationale.

¹ 99% des absences ont été remplacées, seules 4 ½ journées n'ont pas été remplacées depuis le début de l'année

² Pourcentage du temps que les remplaçants passent en remplacement par rapport au volume global travaillé ; schématiquement, un remplaçant passe 3 jours / 4 en remplacement

Les Conseillers pédagogiques qui sont au nombre de 17 postes pour le Cantal le Dasen avance que souvent il n'y a que 2 CP par circonscription et donc annonce la suppression de 3 postes (dont le CP langues vivantes) et l'ouverture d'1.

Le poste des PEP n'est pas maintenu car ce poste restait non pourvu à la rentrée 2011.

Les décharges exceptionnelles de direction sur Marmiers et les Frères Delmas sont supprimées: -1

Au total nous obtenons 18 suppressions de postes mais le Dasen en comptabilise -14 avec les postes gelés. Le Dasen propose une réouverture à Jules Ferry pour les enfants du voyage, et garde un poste en réserve comme mesure d'ajustement pour la rentrée en septembre.

Intervention du SE-UNSA P Sanudo:

- On va se retrouver avec de gros problèmes dans l'enseignement des langues, certaines écoles n'ont toujours pas d'enseignement des langues étrangères et la disparition des assistants en langues étrangères posera des problèmes supplémentaires.
- Des inégalités d'effectifs et de fonctionnements dans certaines écoles avec des classes à + de 25 élèves (Boisset, Velzic, St Illide...) pour 2 classes alors que d'autres seront à 17 ou 20 pour 2 classes.
- La circulaire sur l'école de montagne, demande une consultation de tous les partenaires avec un aménagement du territoire.

Quelles seront les missions du psychologue scolaire hors réseau ? C'est unique en France ce type de poste.

DDEN : LEHOURS Catherine

- Mme Lehours déplore que pour la première fois les DDEN n'ont pas été associés au travail de la carte scolaire et invoque des restrictions de leur budget : les bulletins ne sont plus acheminés par l'IA, mettant fin à un accord précédent.
- Carte scolaire : l'égalité n'est pas respectée, car la non scolarisation des enfants de 2 ans entraîne des répercussions importantes.
- Suppression des RASED : réponse aux inégalités sociales qui disparaît. La création d'un poste de psy scolaire à l'inspection n'est pas pertinente. Il manque un maillon à la MDPH. De moins en moins de moyens pour l'accueil des enfants handicapés dans les classes.
- Suppression des CP reste peu précise. Et le Cantal sera le seul département à ne pas avoir de CPD langue vivante. L'enseignement des langues vivantes n'est pas mis en œuvre dans la majorité des écoles contrairement à la loi et aux directives de cet enseignement dès le CP.

FSU : BURNOUF Emeric

- En ce qui concerne les RASED : 90 à 120 élèves ne seront plus pris en charge et l'aide personnalisée ne remplacera pas le travail de personnes spécialisées.
- Pour les langues vivantes, la FSU demande des informations précises sur la mise en place de l'enseignement des langues, car se pose le problème de la formation et des échanges. de service.

Toujours pas de réponse du Dasen à ce propos, affaire à suivre lors de la préparation du mouvement.

Conseillère générale : MARTY Florence

- On ne peut pas réduire l'aide aux élèves en difficulté à l'aide personnalisée.

- Le problème des remplacements : la globalisation va entraîner une priorisation des remplacements, d'abord maladie et s'il reste des remplaçants, il y aura un peu de formation continue.
- En ce qui concerne les décharges de direction : ce sont des quartiers difficiles avec une population très fragile qui nécessite un accompagnement particulier avec des problématiques spécifiques.

Florence Marty a l'impression qu'il faut éviter les remous plutôt que d'avoir une vraie vision de l'école qui devient l'école de l'inégalité.

FCPE : PEUCH Jean-Paul

Il se demande à quoi sert le CDEN ? Toutes les actions ne servent à rien (nombreuses pétitions restées lettres mortes). Les enfants en difficultés sont les plus frappés, la FCPE refuse toutes les mesures imposées lors de ce CDEN, et ira au Tribunal Administratif, pour porter sur la place publique les difficultés de toutes les familles, devant les écoles et à l'Inspection.

FAL : CHAZETTE Joseph

Il constate une fois de plus la fin des MAD³ (enseignants mis à disposition), avec la suppression du poste de PEP et une qualité de services qui va se dégrader.

Conseiller général : M. SALAT (maire de Villedieu)

Les postes hors la classe sont importants pour la réussite de tous les élèves et il est contre la nouvelle carte scolaire.

Représentant de l'association des maires du Cantal : MONTIN Christian

- Il regrette la baisse des moyens, les postes hors la classe manqueront à la mise en œuvre des TICE, de l'enseignement des langues, et pour des ouvertures qui sont nécessaires.
- Le conseil des maires regrette cette situation car elle entraîne une diminution du maillage scolaire.
- L'association des maires du Cantal ne se prononce pas sur les mesures pédagogiques mais ne retrouve pas la cohérence des critères énoncés par le Dasen l'an dernier et déplore les suppressions dans le secondaire (EREA, Duclos, ...)

FSU : JOULIA Bruno

- Au sujet des RASED B. Joulia remarque le retard pris dans la formation dû au gel des postes et par la décision de l'administration de n'envoyer personne en stage de formation ce qui entraîne une non mise en place des RAD correctement dotés. Les personnels formés se sont démotivés face à l'attitude de l'administration dans le département et sont donc retournés vers des postes « normaux ». Les RAD sont dépossédés de leurs missions et démantelés, à cause d'une politique gouvernementale mise en place depuis plusieurs années. Ils aident à une intégration réussie et sont un lien important avec les familles.
- Pour les remplacements, on assiste à une sorte de « blanchiment » du personnel remplaçant et à la suppression par ce biais de la formation continue.
- B. Joulia réaffirme que des écoles vont être dans des situations difficiles car l'augmentation des effectifs est réelle et les demandes d'ouvertures sont justifiées.

Réponse du Directeur Académique :

- Le CDEN sert à apporter des éléments constitutifs de l'école de demain.

³ référence au poste « PEP - classe de mer » ; postes financés par les associations complémentaires sur subventions de l'Etat

- RAD : le travail conduit l'an passé montre que les besoins ont évolués et les indicateurs des évaluations nationales montrent qu'il faut poser la question de la pertinence des RAD, ils ne sont qu'un des rouages pour l'enfance en difficulté. Le Dasen estime qu'il maintient encore des moyens suffisamment importants pour le département du Cantal.
 - Pour les langues vivantes, beaucoup d'enseignants sont habilités (300) donc aux écoles des' organiser en interne et mettre en place des liens avec les collèges.
 - Les TICE : c'est important, l'usage des TICE est un geste du quotidien de l'enseignant. Les collectivités se sont engagées à les développer mais la mission ENR est finie. Leur mission consiste maintenant à renforcer l'intégration des nouvelles technologies à l'école.
 - Les remplacements : la situation est bonne. Oui, s'il y a une épidémie, il y a des choix à faire et ils seront faits (stage PES 2011)
- Il faut faire évoluer le tissu scolaire : les retraits se sont effectués l'an dernier dans les classes mais pas cette année. Si certaines écoles vont avoir des difficultés, le double niveau n'est pas une difficulté particulière, même à 25 élèves voire plus.
- Le Dasen renvoie la responsabilité aux communautés de communes et aux maires qui ne se mettent pas d'accord pour un meilleur maillage géographique et une organisation autre pour maintenir les effectifs dans les écoles ou s'entendre pour accueillir les enfants des communes voisines .

Vote :

- **19 contre, à l'unanimité**

Second degré

1. UNSA : Sanudo Patrick
 - Des divisions à plus de 25 élèves ?
 - Quel choix ? fermer des classes ou des établissements.
2. Conseiller général : M. VERMANDE
 - Problème de la démographie : il faudra fermer un collège, donc comment faire ?
 - Je souhaite une meilleure concertation, sur le terrain il y a une crise majeure.
3. UDAF : M. Anthony
 - Situation inquiétante pour le maintien de l'apprentissage de l'occitan
4. FCPE : M. PEUCH
 - Inquiet pour les langues au collège: plus d'italien, peu d'allemand, ...
 - Il faut parler du collège
 - Pas de concertation pour le lycée
5. Conseillère générale : MARTY Florence
 - Inquiétude quant à la filière professionnelle dans les lycées
 - Contentement du maintien des moyens au lycée
6. FSU : Bruno Joulia
 - Les effectifs ont augmentés depuis plusieurs années, les moyens ne sont pas assez importants.
 - les dotations ne correspondent pas aux besoins car les dotations reçues sont incomplètes, aucune marge de manœuvre.
7. FSU : M. NELLY Christian
 - Les HSA sont pris sur des équivalents temps plein et conduisent à fractionner des postes
 - Les remplacements sont très mauvais (à peu près 15 jours pour obtenir un remplaçant)
 - Les TICE : il faut des emplois de techniciens informatique pour gérer le parc informatique
8. P.E.E.P : M. SAUNAL
 - Problématique de l'uniformisation des niveaux au collège
 - Au Lycée : disparition de nombreuses options et les élèves n'ont plus de choix.
 - Réponse de M. le directeur académique
 - Au collège : Le H/E du cantal est supérieur à celui des ZEP, donc la dotation est suffisante, c'est l'utilisation trop rigide des horaires par les collèges qui pose problèmes.
 - L'occitan : c'est de la responsabilité de l'établissement, et les effectifs sont très faibles.
 - Aucun lycée ne souhaite avoir d'occitan dans son établissement.

La séance est levée à 21h15

NDLR : pas de vote pour les mesures collèges, présentation consultative.

Vos représentants FSU

BURNOUF Emeric, FABRE BENJAMIN, JOULIA BRUNO, MARCHE MICHEL, MILHAU Nicole, NELLY Christian